

AVIS DE COURSE
Championnat de France Voilier Radio Commandé
Des 18-19-20 Mai 2024

Organisée par le club du Modélisme Naval Flandre Artois 62 Wingles
Sous l'égide de la Fédération de France de Modélisme Naval.

1 REGLES

- 1-1 La régata sera régie par le club MNFA
- 1-2 Les règles de course voile définies dans le règlement : NAVIGA RR12
- 1-3 Le touché de marque ne sera pas permis
- 1-4 Les réclamations se feront par écrits avec caution
- 1-5 L'inscription à la régata équivaut à l'acceptation du présent avis

2 ADMISSION

- 2-1 La régata est ouverte à tous sous réserve de validation de l'inscription.
- 2-2 Les règles des classes F5-E, RG65, F5L, et la classe spécifique DF95 *
- 2-3 Les mineurs devront avoir une autorisation parentale

*L'organisateur de course se réserve le droit de constituer une flotte spécifique DF95

3 DROIT D'INSCRIPTION

Inscription pour 3 jours : Licenciés FFMN/UFOLEP 25 Euros

Licence temporaire obligatoire 10 Euros pour les non licenciés FFMN/UFOLEP sur le site :

<https://ffmn.assoconnect.com/collect/description/223306-k-section-voile-licence-temporaire>

Le règlement de l'inscription est à faire soit :

- par Paypal : Mnfa Wingles mnfa@free.fr *
- par chèque à l'ordre du MNFA (avec vos fiches d'inscription et de repas) de l'envoyer à l'adresse : Mr Jean Marc FOUQUART 25 rue du Bois Saint Maur 59480 La Bassée

Le paiement validera votre inscription. Clôture des inscriptions : 10 Mai 2024

*Pour éviter des frais de transaction par Paypal, sélectionnez l'option « envoi d'argent à un proche »

4 LIEU DE NAVIGATION

La régata aura lieu sur le plan d'eau de la base nautique du

Parc de loisir Marcel Cabiddu Coordonnée GPS : N 50°30'18.39 E 2°51'59.78

5 LE PARCOURS

5-1 Les parcours seront mis en place par l'organisateur.

Les passages obligatoires seront matérialisés par des bouées. Ils seront affichés avant les départs.

5-2 Le jury peut procéder à des changements qui seront nécessaires en fonction de l'établissement du vent, pour effectuer le maximum de manches.

5-3 Le passage de la ligne d'arrivée du premier bateau déclenche le décompte du temps limite de course valable pour l'arrivée des autres bateaux.

6 CLASSEMENT

6-1 Le minima de points sera pris en considération pour le classement.
En cas d'égalité il sera appliqué les directives en vigueur dans les règles.

6-2 Il sera établi un classement

6-3 Pour participer au CF et validation du classement, il faudra :

- Que les flottes constituées comprennent au minima 5 voiliers de 3 clubs différents.
- Avoir couru 5 manches

7 PROGRAMME

7-1 Horaires (voir planning)

7-2 Respects des horaires et pas de départ après les horaires mentionnés.

7-3 Entre chaque changement de catégories, il sera laissé aux skippers 15 minutes maximum pour régler et vérifier son autre voilier.

Le Comité Organisateur se réserve le droit de lancer les départs aux horaires
fixés sans attendre les retardataires.

8 SECOURS

N° SOS Médecins : 36 24

N° P Samu : 15 ou 112

N° Pompiers : 18

N° Police : 17

10 DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent sous leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de vol, de blessure ou de décès dans le cadre de la manifestation, aussi bien avant, pendant ou après.

Le responsable de la manifestation est le club : MNFA 62 Wingles